

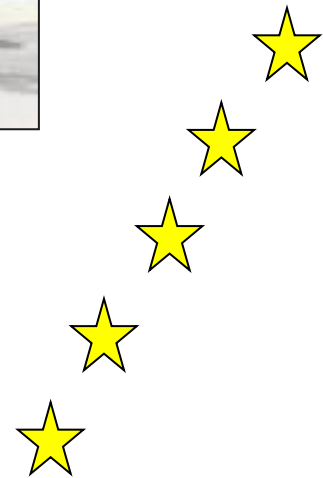
Arts & Savoirs

*Vous propose un déjeuner attractif
A la Puce à l'oreille, Auberge de la Levrette
A Saint-Julien-Le-Faucon
Le Samedi 15 Mars 2025*

Arts & Savoirs
Association intercommunale
www.artsetsavoirshoulgate.com



Arts et Savoirs Houlgate



Le covoiturage est préconisé pour se rendre à Saint-Julien-le-Faucon en Normandie dans le Pays d'Auge près de Livarot, La Puce à l'Oreille, Auberge de la Levrette, vous accueillera entre 12h et 12h15.

48, rue de Lisieux – 14140 Saint-Julien-le Faucon

Tél : 02.31.63.81.20

Le déjeuner se déroulera au milieu du Musée de musiques mécaniques, souvenir de la Belle Epoque de 1900 à 1960.

Menu : *Prévenir en cas d'allergie ou intolérances

- Kir au Poiré et ses mises en bouche
- Salade Terre & Mer au Saumon fumé, crevettes marinées et Gésiers de volailles confits
- Rôti de bœuf sauce cidre, accompagné de son panaché de légumes
- Livarot sur verdurette
- Croquant au chocolat sur crème anglaise
- (eau, vins, café compris)

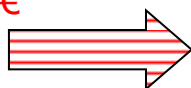
Vous apprécierez l'animation du Musée tout au long de votre déjeuner

Un départ est prévu entre 16h30 à 17h.

Au plaisir de vous retrouver !

Coût : adhérents : 38€ - Non adhérents : 45€

Coupon réponse ci-joint



Transport

Car affrété



Covoiturage



Véhicule personnel

Coupon réponse : « La Puce à l'Oreille » prévue le 15 Mars 2025

Participant 1 Nom,Téléphone.....

Participant 2 Nom,Téléphone.....

Adresse Mail :

Adhérent x 38€ = Non adhérent x 45€ =

Chèque joint à l'ordre d'Arts et Savoirs, sous enveloppe avec indication « Arts et Savoirs », à déposer à la Mairie de Houlgate

avant 1er mars 2025

Pour tout renseignement : Alain RICHARD : 07.50.50.40.35

alain.richard14@orange.fr

Les assurances sont souvent défaillantes au moment de rembourser, aussi Arts & Savoirs ne prend pas d'assurance et ne vous demande rien pour faire de l'auto-assurance.

Pour nous, notre **1ère et seule assurance**, c'est la liste d'attente.

En cas de désistement, quelle qu'en soit la raison, **si vous n'avez pas pu vous faire remplacer ou si nous n'avons pas pu vous remplacer avec la liste d'attente** nous retenons :

- Désistement de 30 jours à 21 jours avant le voyage nous retenons 50% du coût
- Désistement de 20 jours à 9 jours avant le voyage nous retenons 65% du coût
- Désistement de 8 jours à 0 jour avant le voyage, nous retenons 80% du coût.

Exceptions :

Médicale justifiée par un certificat, hospitalisation, décès d'un proche ou autre raison retenue au cas par cas en réunion du CA.

J'ai bien lu les conditions d'assurances (cochez la case)

Date & signature :